



La mutuelle Just

La mutuelle Just

Vélizy-Villacoublay propose aux Véliziens un dispositif de mutuelle santé spécialement négociée par la commune pour vous faire économiser de l'argent sur votre complémentaire santé.

Une mutuelle pour tous !

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée et mise en place en partenariat avec la [Mutuelle Just](#), prenez rendez-vous avec un conseiller de la mutuelle et venez le rencontrer en mairie le jeudi pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville. Ces permanences se tiendront de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sur réservation au 0 809 546 000.

Ce nouveau dispositif est ouvert à **tous les Véliziens** qui n'ont pas de mutuelle ou qui souhaitent en changer. Selon une enquête de la caisse primaire d'assurance maladie, 16,8% des Véliziens n'ont pas de mutuelle contre 23,5% sur le département. Les jeunes, les personnes sans emploi, mais aussi les seniors et retraités sont les publics les plus concernés.

Il est complémentaire à l'aide financière que peut mettre en place le centre communal d'action sociale. Pour répondre aux besoins de chaque Vélizien, une offre ouverte à **tous les Véliziens et une offre étudiant** (jusqu'à 28 ans) sont proposées. Sept niveaux de couverture sont possibles.

Vos avantages

- Inscription sans droit d'entrée et sans questionnaire médical
- Pas de délai de carence
- Gratuité à partir du 3e enfant avec l'offre famille
- Remboursement de 40% sur les licences sportives
- Une prise en charge du sport sur ordonnance (jusqu'à 500 euros)
- Une prise en charge de l'abonnement à la télé-assistance
- Suivi des remboursements sur une appli, site ou papier
- Délai de traitement sous 48h

Grille tarifaire et garanties Label jeunesse

[Cliquez ici pour voir le document](#)

Garanties Label vie

[Cliquez ici pour voir le document](#)

Bon à savoir !

Le décret n° 2020-1438 du 24 novembre 2020 vous permet de résilier votre mutuelle actuelle sans attendre la date anniversaire du contrat

Permanence adhésion

Pour tout savoir sur l'offre de la mutuelle Just, des conseillers reçoivent les Véliziens en mairie.

Ces permanences se tiendront de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sur réservation au 0 809 546 000 (service gratuit + prix appel).

Dates des prochaines permanences :

- jeudi 8 septembre
- jeudi 22 septembre
- jeudi 29 septembre
- jeudi 6 octobre
- jeudi 13 octobre
- jeudi 20 octobre
- jeudi 27 octobre
- jeudi 3 novembre
- jeudi 24 novembre
- jeudi 1er décembre
- jeudi 8 décembre